



Remplir les deux exemplaires du formulaire.
Consulter au besoin vos documents constitutifs.

Marquer la case appropriée d'un X : Immatriculation Initiale

1 - Identification - Inscrive le nom et le domicile de la personne morale.

Pour la personne morale non constituée au Québec dont le nom est dans une autre langue que le français, déclarer la version française de ce nom s'il en existe une, sinon voir la section 4E. Tous les établissements doivent être déclarés à la section 4D.

A) Nom et domicile de la personne morale		Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)			
Nom		Si l'immatriculation est radiée sur demande, inscrire le NEQ déjà attribué.		1	1
Version dans une autre langue, s'il y a lieu		Date d'immatriculation		Année	Mois
N°		Inscrire l'adresse à laquelle vous désirez recevoir votre correspondance.			
Nom de la rue, app./bureau		B) Domicile élu (adresse de correspondance)			
Municipalité/ville		Nom du destinataire			
Province/État					
Code postal					
Pays					
Pour la personne morale produisant une déclaration initiale, apporter, s'il y a lieu, les corrections à l'adresse dans les cases ci-dessous.					
N°		N°		Nom de la rue, app./bureau	
Nom de la rue, app./bureau		Municipalité/ville		Province/État	
Municipalité/ville		Municipalité/ville		Province/État	
Province/État		Province/État			
Code postal		Code postal		Pays	
Pays		Pays			

2 - Forme juridique - Inscrive le code correspondant à la forme juridique, la loi constitutive, le lieu ainsi que la date de constitution.

Codes : CIE Compagnie		MUT Mutuelle d'assurance		SYC Syndicat de copropriété		Si autre, le détailler obligatoirement.	
COP Coopérative		APE Association personnalisée		AU Autre			
Code	Loi constitutive	Lieu de constitution (province/État/pays)			Date de constitution (année/mois/jour)		

3 - Dispositions particulières, s'il y a lieu

A) Continuation ou transformation - Marquer la case appropriée d'un X et inscrire l'information requise.							
Continuation <input type="checkbox"/>		Transformation <input type="checkbox"/>		Nouvelle loi applicable		Lieu (province/État/pays)	
						Année	
						Mois	
						Jour	
B) Fusion ou scission - Marquer d'un X si la personne morale est issue d'une fusion ou d'une scission et inscrire l'information requise.							
Fusion ordinaire <input type="checkbox"/>		Fusion simplifiée <input type="checkbox"/>		Scission <input type="checkbox"/>		Lieu (province/État/pays)	
						Année	
						Mois	
						Jour	
Inscrire le nom, le domicile et le numéro d'entreprise du Québec (NEQ), s'il y a lieu, de toutes les personnes morales partie à cette fusion (les composantes) ou à cette scission.							
Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)		1		1		Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	
						1	
						1	
Nom				Nom			
N°		Nom de la rue		App./bureau		N°	
Municipalité/ville		Province/État		Municipalité/ville		Province/État	
Code postal		Pays		Code postal		Pays	



4 - Informations générales

A) Nature des deux principaux secteurs d'activité de la personne morale		<i>Réservé à l'administration</i>											
1 ^{er} secteur d'activité		Code d'activité											
2 ^e secteur d'activité (s'il y a lieu)		Code d'activité											
B) Nombre de salariés au Québec - Marquer la case appropriée d'un X.													
O Aucun	<input type="checkbox"/>	A De 1 à 5	<input type="checkbox"/>	C De 11 à 25	<input type="checkbox"/>	E De 50 à 99	<input type="checkbox"/>	G De 250 à 499	<input type="checkbox"/>	I De 750 à 999	<input type="checkbox"/>	K De 2 500 à 4 999	<input type="checkbox"/>
B De 6 à 10	<input type="checkbox"/>	D De 26 à 49	<input type="checkbox"/>	F De 100 à 249	<input type="checkbox"/>	H De 500 à 749	<input type="checkbox"/>	J De 1 000 à 2 499	<input type="checkbox"/>	L 5 000 et plus	<input type="checkbox"/>		
C) Période d'existence													
Si l'existence légale de la personne morale est limitée dans le temps, inscrire la date de cessation prévue.													
Année													
Mois													
Jour													
D) Identification des établissements au Québec													
<ul style="list-style-type: none"> L'établissement principal doit être déclaré dans la section prévue à cette fin. Inscrire l'adresse des établissements en précisant le nom qui les désigne et les deux principaux secteurs d'activité qui y sont exercés. 													
Établissement principal au Québec													
Nom de l'établissement		N°	Nom de la rue, app./bureau										
		Municipalité/ville											
		Province	Code postal										
Principaux secteurs d'activité de cet établissement		<i>Réservé à l'administration</i>											
1 ^{er} secteur d'activité		Code d'activité											
2 ^e secteur d'activité (s'il y a lieu)		Code d'activité											
→ Activité à déclaration obligatoire : Marquer d'un X si vous exploitez un point de vente de tabac au détail (001). <input type="checkbox"/>													
Autres établissements													
Nom de l'établissement		N°	Nom de la rue, app./bureau										
		Municipalité/ville											
		Province	Code postal										
Principaux secteurs d'activité de cet établissement		<i>Réservé à l'administration</i>											
1 ^{er} secteur d'activité		Code d'activité											
2 ^e secteur d'activité (s'il y a lieu)		Code d'activité											
→ Activité à déclaration obligatoire : Marquer d'un X si vous exploitez un point de vente de tabac au détail (001). <input type="checkbox"/>													
E) Autres noms utilisés au Québec													
Inscrire tout autre nom utilisé dans l'exercice de vos activités, dans l'exploitation de votre entreprise ou aux fins de la possession d'un droit réel immobilier autre qu'une priorité ou une hypothèque. Cela comprend notamment les noms d'emprunt utilisés, les noms de marchandises ou de services (marques de commerce) dont la personne morale est propriétaire ou usagère au Québec. S'il s'agit d'une marque de commerce, le préciser. Une version française est obligatoire pour chacun des noms déclarés dans une autre langue.													
Nom													
Nom													
Nom													

Si l'espace prévu est insuffisant, joindre une annexe remplie en deux exemplaires en y indiquant la section correspondante.



5 - Identification des actionnaires - Inscire, par ordre d'importance, le nom et le domicile des trois actionnaires qui détiennent le plus grand nombre de voix.

Est-ce que le premier actionnaire détient plus de 50 % des voix?		Marquer la case appropriée d'un X.		Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Nom du premier actionnaire			N°	Nom de la rue, app./bureau	
Municipalité/ville	Province/État		Code postal		Pays
Nom du deuxième actionnaire			N°	Nom de la rue, app./bureau	
Municipalité/ville	Province/État		Code postal		Pays
Nom du troisième actionnaire			N°	Nom de la rue, app./bureau	
Municipalité/ville	Province/État		Code postal		Pays

6 - Identification des administrateurs (qui sont membres du conseil d'administration)

Inscire le code de fonction approprié, le nom et le domicile de tous les administrateurs. Plus d'un code peut être attribué à une même personne.

Codes de fonction des administrateurs :		PR Président	SE Secrétaire	ST Secrétaire-trésorier	Au Autre				
		VP Vice-président	TR Trésorier	AD Administrateur					
Code(s)		Si code AU, le détailler obligatoirement.		Code(s)		Si code AU, le détailler obligatoirement.			
Nom et prénom				Nom et prénom					
N°	Nom de la rue, appartement			N°	Nom de la rue, appartement				
Municipalité/ville			Province/État		Municipalité/ville			Province/État	
Code postal		Pays			Code postal		Pays		
Code(s)		Si code AU, le détailler obligatoirement.		Code(s)		Si code AU, le détailler obligatoirement.			
Nom et prénom				Nom et prénom					
N°	Nom de la rue, appartement			N°	Nom de la rue, appartement				
Municipalité/ville			Province/État		Municipalité/ville			Province/État	
Code postal		Pays			Code postal		Pays		
Code(s)		Si code AU, le détailler obligatoirement.		Code(s)		Si code AU, le détailler obligatoirement.			
Nom et prénom				Nom et prénom					
N°	Nom de la rue, appartement			N°	Nom de la rue, appartement				
Municipalité/ville			Province/État		Municipalité/ville			Province/État	
Code postal		Pays			Code postal		Pays		

Si l'espace prévu est insuffisant, joindre une annexe remplie en deux exemplaires en y indiquant la section correspondante.



7 - Fondé de pouvoir - Si la personne morale n'a ni domicile ni établissement au Québec ou est dispensée par règlement de déclarer l'adresse de son domicile et/ou de ses établissements, inscrire le nom et l'adresse complète d'un fondé de pouvoir résidant au Québec.

Nom		
N°	Nom de la rue	App./bureau
Municipalité/ville	Province	Code postal

8 - Identification des personnes qui ne sont pas membres du conseil d'administration (président, secrétaire, principal dirigeant)

Inscrire le nom et le domicile du président, du secrétaire et du principal dirigeant seulement.

Codes de fonction : PR Président		SE Secrétaire	PD Principal dirigeant
Code	Nom et prénom	N°	Nom de la rue, appartement
P R			
Municipalité/ville	Province/État	Code postal	Pays
Code	Nom et prénom	N°	Nom de la rue, appartement
S E			
Municipalité/ville	Province/État	Code postal	Pays
Code	Nom et prénom	N°	Nom de la rue, appartement
P D			
Municipalité/ville	Province/État	Code postal	Pays

9 - Administrateur du bien d'autrui - Si la personne morale est représentée par une personne chargée d'administrer l'ensemble de ses biens, marquer la case appropriée d'un X à la qualité de cette personne et inscrire son nom et son adresse complète. Cette personne a les droits et obligations que la *Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales* confère à la personne morale.

CU Curateur <input type="checkbox"/>	FI Fiduciaire <input type="checkbox"/>	LI Liquidateur <input type="checkbox"/>	SQ Séquestre <input type="checkbox"/>	SY Syndic <input type="checkbox"/>
Si autre, le détailler obligatoirement.				
AU Autre <input type="checkbox"/>				
Nom				
N°	Nom de la rue	App./bureau		
Municipalité/ville	Province/État			
Code postal	Pays			

10 - Certification

Je _____
Prénom et nom de la personne autorisée (en lettres moulées)

domicilié(e) au _____
N°, rue, app./bureau, municipalité/ville, province, code postal et pays

atteste que je suis la personne autorisée par la personne morale à signer la présente déclaration, que les renseignements déclarés sont vrais et que le paiement requis, le cas échéant, accompagne la présente déclaration.

Signature obligatoire **Date** (année/mois/jour)

**SIGNER ET RETOURNER AVEC VOTRE PAIEMENT S'IL Y A LIEU.
 NE PAS TÉLÉCOPIER.**

Annexe 1 - (remplir si l'espace prévu au formulaire est insuffisant)

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)									
NEQ	1	1							



3 - Dispositions particulières

B) Fusion ou scission										
Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)					1	1				
Nom										
N°	Nom de la rue			App./bureau	N°	Nom de la rue			App./bureau	
Municipalité/ville				Province/État						
Code postal		Pays			Code postal		Pays			
Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)					1	1				
Nom										
N°	Nom de la rue			App./bureau	N°	Nom de la rue			App./bureau	
Municipalité/ville				Province/État						
Code postal		Pays			Code postal		Pays			
Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)					1	1				
Nom										
N°	Nom de la rue			App./bureau	N°	Nom de la rue			App./bureau	
Municipalité/ville				Province/État						
Code postal		Pays			Code postal		Pays			
Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)					1	1				
Nom										
N°	Nom de la rue			App./bureau	N°	Nom de la rue			App./bureau	
Municipalité/ville				Province/État						
Code postal		Pays			Code postal		Pays			
Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)					1	1				
Nom										
N°	Nom de la rue			App./bureau	N°	Nom de la rue			App./bureau	
Municipalité/ville				Province/État						
Code postal		Pays			Code postal		Pays			

Si l'espace prévu est insuffisant, joindre une annexe remplie en deux exemplaires en y indiquant la section correspondante.

Annexe 2 - (remplir si l'espace prévu au formulaire est insuffisant)

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)

NEQ	1	1																		
-----	---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--



4 - Informations générales

Autres établissements			
Nom de l'établissement	N°	Nom de la rue, app./bureau	
	Municipalité/ville		
	Province	Code postal	
Principales activités de cet établissement			Réservé à l'administration
1 ^{er} secteur d'activité			Code d'activité
2 ^e secteur d'activité (s'il y a lieu)			Code d'activité
→ Activité à déclaration obligatoire : Marquer d'un X si vous exploitez un point de vente de tabac au détail (001). <input type="checkbox"/>			
Nom de l'établissement	N°	Nom de la rue, app./bureau	
	Municipalité/ville		
	Province	Code postal	
Principales activités de cet établissement			Réservé à l'administration
1 ^{er} secteur d'activité			Code d'activité
2 ^e secteur d'activité (s'il y a lieu)			Code d'activité
→ Activité à déclaration obligatoire : Marquer d'un X si vous exploitez un point de vente de tabac au détail (001). <input type="checkbox"/>			
Nom de l'établissement	N°	Nom de la rue, app./bureau	
	Municipalité/ville		
	Province	Code postal	
Principales activités de cet établissement			Réservé à l'administration
1 ^{er} secteur d'activité			Code d'activité
2 ^e secteur d'activité (s'il y a lieu)			Code d'activité
→ Activité à déclaration obligatoire : Marquer d'un X si vous exploitez un point de vente de tabac au détail (001). <input type="checkbox"/>			
Nom de l'établissement	N°	Nom de la rue, app./bureau	
	Municipalité/ville		
	Province	Code postal	
Principales activités de cet établissement			Réservé à l'administration
1 ^{er} secteur d'activité			Code d'activité
2 ^e secteur d'activité (s'il y a lieu)			Code d'activité
→ Activité à déclaration obligatoire : Marquer d'un X si vous exploitez un point de vente de tabac au détail (001). <input type="checkbox"/>			

Si l'espace prévu est insuffisant, joindre une annexe remplie en deux exemplaires en y indiquant la section correspondante.

Annexe 4 - (remplir si l'espace prévu au formulaire est insuffisant)

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)									
NEQ	1	1							



6 - Identification des administrateurs (qui sont membres du conseil d'administration)

Codes de fonction des administrateurs :		PR Président VP Vice-président	SE Secrétaire TR Trésorier	ST Secrétaire-trésorier AD Administrateur	AU Autre
Code(s)		Si code AU, le détailler obligatoirement.		Code(s)	
Nom et prénom				Nom et prénom	
N°	Nom de la rue, appartement		N°	Nom de la rue, appartement	
Municipalité/ville		Province/État		Municipalité/ville	
Code postal	Pays		Code postal	Pays	
Code(s)		Si code AU, le détailler obligatoirement.		Code(s)	
Nom et prénom				Nom et prénom	
N°	Nom de la rue, appartement		N°	Nom de la rue, appartement	
Municipalité/ville		Province/État		Municipalité/ville	
Code postal	Pays		Code postal	Pays	
Code(s)		Si code AU, le détailler obligatoirement.		Code(s)	
Nom et prénom				Nom et prénom	
N°	Nom de la rue, appartement		N°	Nom de la rue, appartement	
Municipalité/ville		Province/État		Municipalité/ville	
Code postal	Pays		Code postal	Pays	
Code(s)		Si code AU, le détailler obligatoirement.		Code(s)	
Nom et prénom				Nom et prénom	
N°	Nom de la rue, appartement		N°	Nom de la rue, appartement	
Municipalité/ville		Province/État		Municipalité/ville	
Code postal	Pays		Code postal	Pays	
Code(s)		Si code AU, le détailler obligatoirement.		Code(s)	
Nom et prénom				Nom et prénom	
N°	Nom de la rue, appartement		N°	Nom de la rue, appartement	
Municipalité/ville		Province/État		Municipalité/ville	
Code postal	Pays		Code postal	Pays	

Si l'espace prévu est insuffisant, joindre une annexe remplie en deux exemplaires en y indiquant la section correspondante.



QUI DOIT PRODUIRE UNE DÉCLARATION D'IMMATRICULATION?

L'obligation d'immatriculation découle de la *Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales*. Veuillez au besoin vous référer au texte légal qui a préséance sur les présentes.

La personne morale de droit privé **qui n'est pas constituée au Québec** doit produire une déclaration d'immatriculation si elle y a son domicile, y exerce une activité, incluant l'exploitation d'une entreprise, ou y possède un droit réel immobilier autre qu'une priorité ou une hypothèque.

Est présumée exercer une activité ou exploiter une entreprise au Québec, la personne morale qui possède une adresse au Québec ou qui, par elle-même ou par l'entremise de son représentant agissant en vertu d'un mandat général :

- possède un établissement au Québec;
- ou possède une case postale au Québec;
- ou dispose d'une ligne téléphonique au Québec;
- ou accomplit un acte au Québec dans le but d'en tirer profit.

La personne morale qui est issue d'une fusion, autre qu'une fusion simplifiée, ou d'une scission, lorsque cette opération est prévue par la loi, doit également produire une déclaration d'immatriculation.

Enfin, certaines personnes morales constituées au Québec doivent également produire une déclaration d'immatriculation si leur loi constitutive ne prévoit pas le dépôt de leur acte constitutif au registre des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales, ci-après appelé Registre des entreprises du Québec, comme c'est le cas notamment pour les syndicats de copropriété.

QUI DOIT PRODUIRE UNE DÉCLARATION INITIALE?

La personne morale de droit privé **constituée par une loi québécoise** depuis le 1^{er} janvier 1994 est généralement immatriculée par le dépôt de son acte constitutif au Registre des entreprises du Québec. Elle doit compléter les informations la concernant en produisant une **déclaration initiale**.

Cette déclaration est gratuite si elle est présentée dans les soixante jours de la date de son immatriculation. Après ce délai, elle doit être accompagnée du paiement requis.

OÙ TRANSMETTRE LA DÉCLARATION D'IMMATRICULATION OU LA DÉCLARATION INITIALE?

Les personnes morales doivent transmettre leur déclaration d'immatriculation ou leur déclaration initiale aux bureaux du Registraire des entreprises.

Déclaration d'immatriculation : compléter, signer et retourner **les deux** exemplaires. Un exemplaire sera déposé au Registre des entreprises du Québec et l'autre vous sera retourné.

Déclaration initiale : compléter, signer et retourner **un seul** exemplaire. Celui-ci sera déposé au Registre des entreprises du Québec. Conserver le deuxième exemplaire pour vos dossiers.

TARIFS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

[Consulter la liste des tarifs.](#)

POUR NOUS JOINDRE

Service à la clientèle	Service au comptoir	Service postal				
<p>Horaire :</p> <p>Les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30</p> <p>Le mercredi, de 10 h 30 à 16 h 30</p> <p>Téléphone :</p> <p>Région de Québec : (418) 643-3625</p> <p>Ailleurs au Québec : 1 888 291-4443</p> <p>Courriel :</p> <p>req@req.gouv.qc.ca</p>	<p>Horaire : Les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8 h 30 à 16 h</p> <p>Le mercredi, de 10 h 30 à 16 h</p> <p>Registraire des entreprises Direction des entreprises Service des personnes morales</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Comptoir de Québec</th> <th>Comptoir de Montréal</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>800, place D'Youville Rez-de-chaussée Québec (Québec) G1R 4Y5</td> <td>800, rue du Square-Victoria Niveau promenade Montréal (Québec) H4Z 1H9</td> </tr> </tbody> </table>	Comptoir de Québec	Comptoir de Montréal	800, place D'Youville Rez-de-chaussée Québec (Québec) G1R 4Y5	800, rue du Square-Victoria Niveau promenade Montréal (Québec) H4Z 1H9	<p>Registraire des entreprises Direction des entreprises C. P. 1364 Québec (Québec) G1K 9B3</p>
Comptoir de Québec	Comptoir de Montréal					
800, place D'Youville Rez-de-chaussée Québec (Québec) G1R 4Y5	800, rue du Square-Victoria Niveau promenade Montréal (Québec) H4Z 1H9					

Votre numéro d'entreprise du Québec (NEQ) vous permet de consulter en tout temps votre dossier dans notre site Internet (www.req.gouv.qc.ca).
Tous nos formulaires peuvent être remplis dans notre site Internet.

POURQUOI S'IMMATRICULER?

L'immatriculation des personnes morales vise à rendre publiques des informations essentielles pour les citoyens et les entreprises qui ont à transiger avec elles.

Elle permet d'obtenir le numéro d'entreprise du Québec (NEQ). Ce numéro de dix chiffres sert d'identifiant à la personne morale dans ses communications avec le Registraire des entreprises, ou lorsque celle-ci veut s'inscrire à différents programmes et services du gouvernement du Québec.

À LA SUITE DE VOTRE IMMATRICULATION

La personne morale immatriculée au Registre des entreprises du Québec a l'obligation de tenir à jour son dossier, ce qui se fait par la production de sa déclaration annuelle durant la période déterminée ou par la production d'une déclaration modificative dans les 15 jours suivant un changement.

Mise à jour annuelle

Cette mise à jour s'effectue en produisant au Registraire des entreprises une **déclaration annuelle** durant la période déterminée par règlement ou une déclaration de renseignements pour le Registre des entreprises du Québec auprès de Revenu Québec.

Les personnes morales sont exemptées de produire une déclaration annuelle l'année de leur immatriculation.

Lorsque la déclaration annuelle est reçue aux bureaux du REQ après la période déterminée par règlement, des droits pour production tardive sont exigibles. L'immatriculation au Registre des entreprises du Québec peut être radiée d'office par le REQ si la personne morale est en défaut de produire deux déclarations annuelles consécutives. Il est à noter que la radiation de l'immatriculation d'une personne morale constituée au Québec emporte sa dissolution.

Mise à jour courante

Dans les 15 jours suivant un changement, la personne morale doit produire une **déclaration modificative** pour mettre à jour les informations déclarées au Registre des entreprises du Québec. Rappelons que la plupart des informations déclarées sont considérées comme étant exactes à compter de la date à laquelle elles sont inscrites à l'état des informations jusqu'à preuve du contraire. La personne morale a donc tout intérêt à conserver ces informations à jour, dont :

- les informations générales (nom et domicile, forme juridique);
- les autres noms utilisés au Québec;
- les personnes liées (administrateurs, etc.);
- l'adresse des établissements au Québec;
- etc.

Si la personne morale constate qu'une déclaration déposée au registre est incomplète ou contient une information inexacte, elle doit la corriger en produisant une **déclaration modificative de correction**.

Le dépôt de la déclaration modificative ou de la déclaration modificative de correction est gratuit. Les formulaires sont disponibles dans le site Internet du REQ (www.req.gouv.qc.ca), à ses bureaux et à ceux de Communication-Québec.

De plus, la personne morale doit, sur demande du REQ, mettre à jour l'information la concernant contenue au registre, en produisant une déclaration modificative.

Cessation des activités

La personne morale qui met fin à ses activités ou qui a l'intention de se dissoudre ou de se liquider doit communiquer avec notre service à la clientèle pour obtenir les formulaires appropriés.

